

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Quick Glue

SDS conformes au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II - UE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 11.11.2015

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Quick Glue
N° article 15101

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits PROFESSIONAL ADHESIVE & SEALANT SYSTEM
Utilisation de la substance/préparation Adhésif cyanoacrylate.
Usages identifiés comme pertinents SU3 Utilisations industrielles Utilisations finales de substances en l'état ou de préparations sur des sites industriels
SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Nom de société VEIDEC
Adresse postale 39, Rue des Granges Galand
Code postal 37550
Ville SAINT AVERTIN
Pays France
Tél. +33 (0)2 47 80 48 69
Fax +33 (0)2 47 27 89 64
Site Internet <http://www.VEIDEC.com>

Producteur

Nom de société VEIDEC AB
Adresse postale Videvägen 9
Code postal SE-247 64
Ville Veberöd
Pays Sweden
Tél. 46 23 89 00
Fax 46 23 89 09
E-mail nina.mandahl@veidec.se
Site Internet <http://www.veidec.se>
Nom de l'interlocuteur Nina Mandahl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence SOS:112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP Classification	Skin Irrit. 2;H315; Eye Irrit. 2;H319; STOT SE3;H335; EUH 202;
--------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette	2-Cyanoacrylate d'éthyle:> 90 %
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. EUH 202 Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.
Conseils de prudence	P261 Éviter de respirer les vapeurs. P264 Se laver soigneusement après manipulation.

2.3. Autres dangers

Autres dangers	Aucune information requise.
----------------	-----------------------------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
2-Cyanoacrylate d'éthyle	N° CAS: 7085-85-0 N° CE: 230-391-5 N° index: 607-236-00-9	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315	> 90 %
Observations relatives aux composants	L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Air frais.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. PEAU COLLÉE. Écarter doucement la peau, en partant d'un coin de la zone collée. Cela peut être facilité en utilisant de l'eau savonneuse chaude.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche. Consulter le médecin si une grande quantité a été consommée.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations destinées au personnel médical	Aucunes recommandations.
---	--------------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Équipement de premiers secours séparé	S'assurer que les emplacements des douches oculaires sont proches des emplacements des postes de travail.
---------------------------------------	---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion Aucunes informations notées.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie Respecter les règles de protection anti-feu générales de l'entreprise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Bien ventiler. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence Aucunes recommandations.

6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes Aucunes recommandations.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Utiliser du sable ou un autre absorbant inerte pour absorber le produit.

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Assurer une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans un endroit frais. Entreposer dans le récipient original.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Aucunes recommandations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

Protection respiratoire

Protection respiratoire Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

Protection des mains

Protection des mains Porter des gants résistants aux produits chimiques nécessaires en cas de contact prolongé ou répété.

Renvoi aux normes appropriées EN 374

Matériaux appropriés Caoutchouc Viton (fluoré).

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Âcre.
Point d'éclair	Valeur: > 85 °C
Densité	Valeur: 1,03 g/ml
Description de la solubilité	Acétone.
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Viscosité	Valeur: 120 cps

9.2. Autres informations

Risques physiques

Contenu du dissolvant Valeur: 0 %

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires VOC 20 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune condition particulière n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucunes informations notées.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Au contact de l'eau et de l'humidité le produit durcit pour se transformer en une masse solide.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Eviter le contact avec des substances oxydantes.
Alcools, glycols.
Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Gaz nitreux (NOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	Adhésif liquide ; colle aux yeux en quelques secondes. Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune donnée n'est disponible sur l'écotoxicité du produit.

Données toxicologiques des composants

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucunes informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique) Aucune information requise.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit classé déchet dangereux	Oui
Code de déchets CED	CED: 080409* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses CED: 150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus CED: 150102 emballages en matières plastiques
Autres informations	150102: L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Autres informations utiles.

Autres informations utiles. Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des

substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. 453/2010/UE modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

CLP Classification	Skin Irrit. 2; H315; Eye Irrit. 2; H319; STOT SE3; H335; ; EUH 202;
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. EUH 202 Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques Secondes. À conserver hors de portée des enfants.
Informations supplémentaires	Quick Glue est certifié par la NSF en tant que composé non alimentaire pouvant être utilisé dans le domaine de la transformation alimentaire. Code de catégorie : P1 Code de certification NSF 142555 Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web www.nsf.org . P1: Ce produit est homologué pour une utilisation comme colle/mastic à l'intérieur et à proximité des zones de transformation des produits alimentaires. Il doit être manipulé de façon à s'assurer qu'il ne risque pas d'entrer en contact direct ou indirect avec les aliments ou l'eau potable.
Version	1
Responsable de fiche de données de sécurité	VEIDEC AB
Préparée par	Nina Mandahl